



FOCUS N°48

Y aura-t-il assez de places dans les écoles bruxelloises en 2030 ?

MORGANE VAN LAETHEM & JEAN-PIERRE HERMIA (IBSA), ANNE DUJARDIN (SERVICE ÉCOLE)

Combien d'élèves seront scolarisés dans les écoles de la Région bruxelloise d'ici 2030 ? Comment se répartiront-ils entre le maternel, le primaire et le secondaire ? Y aura-t-il assez de places dans les écoles bruxelloises pour accueillir ces nouveaux élèves ? Autant de questions auxquelles ce Focus répond.

Introduction

En 2010, l'IBSA publiait « Impact de l'essor démographique sur la population scolaire en Région de Bruxelles-Capitale » [IBSA, 2010]. Sur base des projections démographiques du Bureau fédéral du Plan (BfP) et de l'Office belge de Statistique (Statbel), cette étude annonçait une croissance rapide de la population scolaire en Région de Bruxelles-Capitale (RBC) à l'horizon 2020. Cette croissance aurait d'abord lieu dans le niveau d'enseignement maternel, puis le primaire et enfin le secondaire. À plus long terme, l'étude insistait sur la probable poursuite de la croissance de la population scolaire.

En 2017, l'IBSA a actualisé les projections de population scolaire à un nouvel horizon opérationnel (2025) dans un Cahier intitulé « Projections de la population scolaire bruxelloise à l'horizon 2025 » [IBSA, 2017].

L'objet du présent Focus est de fournir une projection du nombre d'élèves à scolariser dans les écoles de la RBC à un nouvel horizon opérationnel : l'année scolaire 2029-2030.

Le premier chapitre décrit la situation actuelle, soit la population scolaire en Région bruxelloise en 2019-2020. Le second chapitre met en lumière l'évolution récente de la population scolaire dans la Région. Le troisième fait le point sur les perspectives démographiques de la population bruxelloise en âge de scolarité. Le quatrième

chapitre expose les hypothèses retenues et la méthodologie pour projeter la population scolaire en RBC, et il est directement suivi par les résultats de cette projection (chapitre 5). Ensuite vient l'analyse des créations de places scolaires dans l'enseignement bruxellois (Chapitre 6). Le Focus s'achève par les enjeux liés aux projections de population scolaire et à la création de places en Région bruxelloise. Enfin, à titre informatif, une ventilation de la population scolaire selon la communauté est proposée en annexe.

1. En 2019-2020, 86 % d'élèves bruxellois dans les écoles de la Région

La figure ① fait apparaître les flux d'élèves au sein, de et vers la RBC pour l'année scolaire 2019-2020. Trois types de flux sont représentés :

- › Le flux interne, soit les élèves qui habitent la Région bruxelloise et qui y sont également scolarisés ;
- › Le flux sortant, soit les élèves qui habitent la Région mais qui la quittent pour aller à l'école ;
- › Le flux entrant, soit les élèves qui résident en dehors de la Région et qui fréquentent une école de la Région bruxelloise.



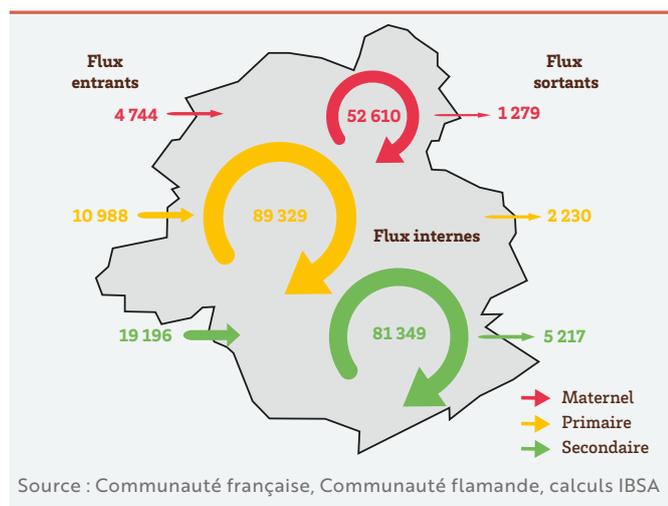
Périmètre des projections de population scolaire 2029-2030

En Belgique, l'obligation scolaire s'impose aux mineurs âgés de 5 ans à 17 ans. En Région bruxelloise, deux structures principales d'enseignement cohabitent sous l'autorité respective de la Communauté française et de la Communauté flamande. Il existe aussi des établissements scolaires privés, européens et internationaux qui ne relèvent pas des communautés.

Dans le cadre de ce Focus, seul l'enseignement obligatoire organisé ou subsidié par les communautés (Communauté française et Communauté flamande) est pris en compte. L'enseignement obligatoire regroupe l'enseignement maternel (pour les enfants de 3 à 5 ans), primaire (pour les enfants de 6 à 11 ans) et secondaire (pour les enfants de 12 à 17 ans). Dès lors, toute référence aux populations scolaires dans ce Focus renvoie dans les faits uniquement aux populations scolaires dans l'enseignement¹ maternel, primaire et secondaire, organisé ou subsidié par les communautés.

93 % des enfants de 3 à 17 ans scolarisés en Région bruxelloise fréquentent l'enseignement organisé ou subsidié par les communautés en 2019-2020. Les 7 % restants fréquentent l'enseignement privé, européen, international ou l'enseignement à domicile. Réaliser des projections de population scolaire sur base des seuls effectifs des communautés reste donc pertinent même si, par la force des choses, la population scolaire totale de la Région bruxelloise et son évolution sont sous-estimées. Cette hypothèse implique que les écoles européennes, privées et internationales soient capables d'absorber la demande excédentaire qui s'adresse à elles, ce qui revient concrètement à leur attribuer dans le futur une part constante des élèves scolarisés en Région bruxelloise, à savoir 7 %.

① NOMBRE D'ÉLÈVES RÉSIDANT ET/OU SCOLARISÉS EN RÉGION BRUXELLOISE PAR FLUX ET NIVEAU SCOLAIRE EN 2019-2020



La population scolarisée en Région bruxelloise est composée des résidents bruxellois (flux interne) et des entrants (flux entrant). Les résidents bruxellois constituent comme attendu la plus grande part de la population scolarisée en RBC (86 %), soit 223 288 élèves (sur un total de 258 216 élèves scolarisés dans la RBC). Ils se répartissent de la manière suivante : 52 610 enfants sont inscrits en maternel, 89 329 en primaire et 81 349 en secondaire dans une école située sur le territoire régional.

Le nombre d'élèves résidant en dehors de la Région qui suivent leur scolarité en Région bruxelloise (les entrants) est de 34 928 en 2019-2020, tous niveaux confondus. Ces élèves qui font la navette depuis la Région wallonne ou la Région flamande pour se scolariser en Région bruxelloise représentent 14 % des élèves scolarisés en RBC. Ils se répartissent de la manière suivante : 4 744 entrants sont inscrits en maternel, 10 988 en primaire et 19 196 en secondaire dans une école située sur le territoire régional.

Les sortants, soit les élèves qui habitent la Région mais qui la quittent pour aller à l'école, sont moins nombreux que les entrants : ils sont 8 726 tous niveaux confondus².

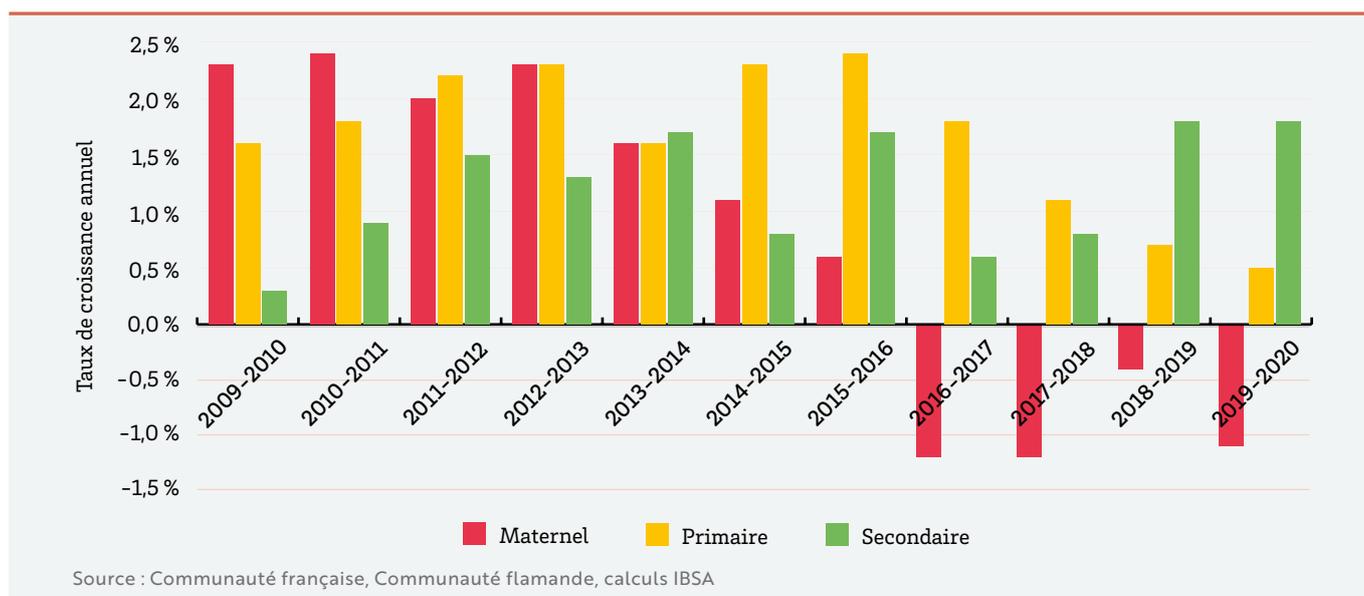
2. Des évolutions récentes différentes selon le niveau d'enseignement

Globalement, la fréquentation scolaire est en hausse régulière dans la Région entre 2009-2010 et 2019-2020. Cependant, cela cache des disparités selon les niveaux d'enseignement. Le graphique ② illustre bien la situation : des taux de croissance annuels positifs reflètent une augmentation de la population scolaire tandis que des taux de croissance annuels négatifs reflètent une diminution de la population scolaire. En 2019-2020, pour la quatrième année consécutive, le nombre d'élèves scolarisés en maternel en Région bruxelloise diminue, tandis qu'il augmente dans les deux autres niveaux (primaire et secondaire).

Entre 2007 et 2012, la Région de Bruxelles-Capitale a connu un véritable boom démographique : la population bruxelloise a nettement augmenté, notamment grâce à un surplus important des immigrations internationales sur les émigrations internationales. La hausse de la population a été la plus importante parmi les adultes en âge d'avoir des enfants (25-39 ans), ce qui a boosté le nombre de naissances entre 2007 et 2012. Le graphique ② permet de comprendre l'impact de ce boom démographique, et la hausse des naissances qu'il a engendré, sur la population scolaire en Région bruxelloise :

- Suite à la hausse des naissances, **l'enseignement maternel** a été le premier à être impacté. Entre 2009-2010 et 2012-2013, la population scolaire du maternel augmente de 2 % chaque année. À partir de 2012-2013, la population scolaire du maternel a continué à augmenter mais à un rythme de moins en moins soutenu jusqu'en 2016-2017. Au cours de cette année, la population scolaire du maternel décroît pour la première fois depuis le boom démographique. Cette diminution est directement liée à la baisse du nombre de naissances, entamée en 2014 en RBC. La population scolaire du maternel continue de décroître d'année en année depuis 2016-2017.
- L'impact de la hausse des naissances a ensuite atteint **l'enseignement primaire** à partir de 2011-2012 avec des taux de croissance annuels de la population supérieurs à 2 % jusqu'en 2015-2016 (exception faite de l'année 2013-2014). Depuis 2015-2016, la population scolaire du primaire a continué à augmenter mais à un rythme de moins en moins soutenu.
- La population scolaire de **l'enseignement secondaire** n'a cessé d'augmenter entre 2009-2010 et 2019-2020 mais à des rythmes fluctuant d'année en année. Néanmoins, au cours des 4 dernières années, on observe une croissance de plus en plus forte de la population scolaire du secondaire. Il s'agit des prémices de l'impact de la hausse des naissances de 2007-2012 sur la population en âge de fréquenter l'enseignement secondaire.

② TAUX DE CROISSANCE ANNUELS DES EFFECTIFS DANS L'ENSEIGNEMENT MATERNEL, PRIMAIRE ET SECONDAIRE DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE : 2009-2010 À 2019-2020



3. D'ici 2030, des évolutions différentes selon l'âge des enfants

Chaque année, le Bureau fédéral du Plan (BfP) et l'Office belge de statistique (Statbel) produisent de nouvelles projections démographiques. Celles-ci esquissent l'évolution de la population à long terme (50 années), sur base d'un scénario d'évolution future de la fécondité, de la mortalité et des migrations (internes à la Belgique et internationales). Ce scénario est basé sur les connaissances scientifiques du moment et sur les tendances démographiques récentes. La population projetée est déclinée par âge et sexe.

Il est important de signaler qu'une projection démographique ne prédit pas le nombre exact d'habitants à un horizon donné. Par contre, elle constitue un outil d'aide à la décision (dans de nombreux domaines) et permet de cadrer les débats sur l'avenir de notre société dans ses différentes dimensions.

Les projections scolaires décrites dans les chapitres suivants se basent sur les dernières projections démographiques du BfP et de Statbel, publiées en janvier 2021 (BfP et Statbel, 2021). Celles-ci sont établies pour chaque année allant de 2021 à 2070 ; l'année 2020 étant la dernière année observée. Seules les années 2025 et 2030 sont retenues pour établir les projections scolaires. La population en âge de se scolariser est déclinée en trois groupes d'âges, correspond aux trois niveaux d'enseignement (3-5 ans pour le maternel, 6-11 ans pour le primaire, 12-17 ans pour le secondaire).

Une baisse des enfants fréquentant le maternel d'ici 2025

Selon ces projections démographiques, la population en âge d'être scolarisée dans l'enseignement maternel (3-5 ans) devrait diminuer de près de 5 000 unités en RBC, soit de 10 %, entre 2020 et 2025 (③). Cette baisse importante poursuit donc celle entamée depuis quelques années (②) et est la conséquence directe de la baisse du nombre de naissances en RBC, entamée en 2014. Cette diminution de la fécondité serait une conséquence de la crise économique de 2008, et de l'incertitude quant à l'avenir qui en a découlé (IBSA, 2021).

Entre 2025 et 2030, le nombre d'enfants bruxellois âgés de 3 à 5 ans resterait stable et dépasserait légèrement les 44 000 unités en 2030. Cette stabilité est le résultat de l'hypothèse de fécondité des projections du BfP et du Statbel, qui tablent sur une stabilité, voire une reprise partielle de la fécondité à partir de 2025. Elle ne tient aucunement compte des effets éventuels de la pandémie de Covid-19 sur la natalité en 2021 et par la suite.

1 enfant sur 8 en moins fréquentant le primaire d'ici 2030

La population en âge d'être scolarisée dans l'enseignement primaire (6-11 ans) devrait diminuer de 4 000 unités en RBC, soit de 4 %, entre 2020 et 2025 (③). Cette baisse se poursuivrait par

③ EFFECTIFS DE POPULATION OBSERVÉS (2020) ET PROJETÉS (2025 ET 2030) POUR LES 3-5 ANS, 6-11 ANS ET 12-17 ANS EN RBC

	2020	2025	2030
	Observation	Projection	Projection
3-5 ans	49 399	44 433	44 151
6-11 ans	95 071	91 006	83 587
12-17 ans	82 513	90 125	87 741

Source : IBSA et Statbel (2020), BfP et Statbel (2025 et 2030)

la suite, avec une diminution de plus de 7 400 unités, soit de 8 %, entre 2025 et 2030. En dix ans, le nombre d'enfants bruxellois fréquentant l'enseignement primaire baisserait donc de près de 11 500 unités, soit de 12 %, pour atteindre les 83 600 enfants en 2030. C'est à nouveau la conséquence directe de la diminution des naissances entamée en 2014, qui engendre déjà une baisse des enfants fréquentant le maternel depuis plusieurs années.

D'ici 2025, une nette hausse des enfants fréquentant le secondaire

La population en âge d'être scolarisée dans l'enseignement secondaire (12-17 ans) devrait d'abord nettement augmenter en RBC, puis ensuite diminuer (3). Entre 2020 et 2025, la croissance devrait dépasser les 7 500 unités, soit les 9 %, pour dépasser les 90 000 adolescents. Cette forte hausse est la conséquence de la hausse des naissances ayant eu lieu entre 2007 et 2012 en RBC. Ces nouveau-nés atteignent l'adolescence entre 2020 et 2025, gonflant ainsi la population en âge d'être scolarisée dans l'enseignement secondaire.

Entre 2025 et 2030, par contre, leur nombre devrait diminuer de près de 2 400 unités, soit de près de 3 %, pour atteindre les 87 700 adolescents en 2030. Cette légère baisse est, quant à elle, la conséquence de la baisse de la natalité entamée en 2014 en RBC, qui a des impacts successifs sur la population en âge de fréquenter le maternel (depuis quelques années déjà, et d'ici 2025), et sur celle en âge de fréquenter le primaire (d'ici 2025 et, encore plus, d'ici 2030).

4. Comment sont établies les projections de population scolaire ?

L'échelle communale avait été retenue pour les projections de population scolaire bruxelloise publiées en 2010 et 2017. Pour la présente étude, l'échelle régionale a été retenue. En effet, au vu des projections démographiques du BfP et de Statbel, seule la population scolaire du secondaire augmenterait entre 2020 et 2030. Or, la mobilité des élèves de l'enseignement secondaire dépasse largement les frontières communales, puisqu'un tiers seulement des élèves de l'enseignement secondaire se scolarisent dans leur commune de résidence en Région bruxelloise selon les chiffres de 2019-2020. Les autres se déplacent dans toute la Région, ou ailleurs, pour se scolariser. Se limiter au niveau régional semble donc suffisant.

La population scolaire bruxelloise a deux composantes : les résidents bruxellois qui se scolarisent dans la RBC (les internes) et les enfants résidant en dehors de la RBC mais qui s'y scolarisent (les entrants). En 2024-2025 et en 2029-2030, la population scolaire bruxelloise est calculée sur base des projections de chacune des deux composantes (4).

Le **nombre d'internes** est estimé sur base d'un taux d'allocation scolaire bruxellois appliqué aux projections démographiques régionales. Le **taux d'allocation scolaire bruxellois** est calculé comme le rapport entre le nombre d'élèves résidant et scolarisés en RBC dans un niveau d'enseignement donné (population scolaire) et le nombre d'enfants en âge de se scolariser dans ce niveau d'enseignement résidant en RBC (population démographique)³. Pour chaque niveau d'enseignement, le taux

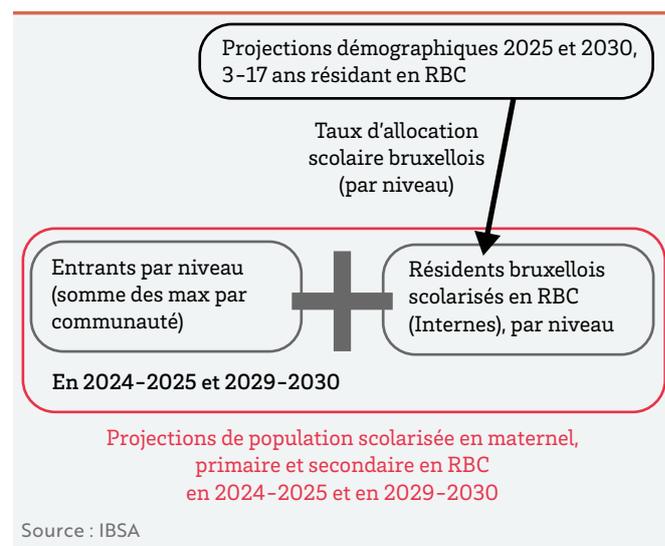
d'allocation scolaire est calculé pour les 5 dernières années scolaires observées, soit 2015-2016 à 2019-2020. Le taux d'allocation scolaire retenu est le taux d'allocation scolaire maximum parmi les cinq années observées. Le taux d'allocation scolaire retenu pour chaque niveau d'enseignement est ensuite appliqué à la population démographique projetée en 2025 et 2030. Le chiffre obtenu est le nombre d'enfants bruxellois scolarisés en RBC en 2024-2025 et 2029-2030, par niveau d'enseignement (les internes).

Le **nombre d'entrants** projeté en 2024-2025 et en 2029-2030 est considéré comme une constante. Il est calculé sur base du maximum d'entrants observé en RBC par niveau et par communauté au cours des 5 dernières années (2015-2016 à 2019-2020). Pour chaque niveau d'enseignement, le nombre d'entrants est la somme des maxima observés pour chaque communauté.

La **population scolarisée en Région bruxelloise** en 2024-2025 et 2029-2030 est obtenue en sommant le nombre d'internes et le nombre d'entrants projetés par année, selon le niveau d'enseignement.

À titre informatif, l'annexe 2 propose une répartition par communauté des projections de population scolaire.

4 SCHÉMA MÉTHODOLOGIQUE DES PROJECTIONS DE POPULATION SCOLAIRE BRUXELLOISE EN 2024-2025 ET 2029-2030



5. Résultats des projections de population scolaire

La population scolaire est projetée pour deux années scolaires déterminées : 2024-2025 et 2029-2030. Pour rappel, le nombre d'internes (i.e. les Bruxellois scolarisés dans leur Région) est estimé en appliquant un taux d'allocation scolaire aux projections démographiques régionales. Le nombre d'entrants est quant à lui évalué grâce à un nombre constant à l'échelle de la Région bruxelloise (voir chapitre 4).

Le tableau (5) présente les résultats des projections de population scolaire bruxelloise en 2024-2025 et en 2029-2030 et compare les résultats obtenus à la population scolaire observée en 2019-2020.

5 ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ÉLÈVES SCOLARISÉS EN RÉGION BRUXELLOISE EN 2019-2020 (OBSERVATIONS), 2024-2025 ET 2029-2030 (PROJECTIONS), PAR NIVEAU D'ENSEIGNEMENT⁴

	2019-2020 (observation)	2024-2025 (projection)	évolution absolue et relative (24-25 - 19-20)	2029-2030 (projection)	évolution absolue et relative (29-30 - 19-20)
Maternel	57 354	52 434	-4 920 (-9 %)	52 134	-5 220 (-9 %)
Primaire	100 317	97 637	-2 680 (-3 %)	90 615	-9 702 (-10 %)
Secondaire	100 545	110 236	9 691 (+10 %)	107 832	7 287 (+7 %)

Source : IBSA, Communauté française, Communauté flamande

Maternel

Depuis 2016-2017, de moins en moins d'élèves sont scolarisés dans le maternel bruxellois. Cette baisse continuerait jusqu'en 2024-2025. Plus précisément, entre 2019-2020 et 2024-2025, 5 000 élèves de moins (- 9 %) fréquenteraient les écoles maternelles de la RBC. Ils seraient ainsi 52 000 élèves en 2024-2025 alors qu'ils étaient encore 57 000 en 2019-2020. Ensuite, jusqu'en 2029-2030, ce serait la fin de la baisse : les élèves seraient aussi nombreux qu'en 2024-2025.

Primaire

Depuis 2009-2010, de plus en plus d'élèves fréquentent les écoles primaires bruxelloises. Cette croissance se ralentit depuis 2015-2016. Comme ce fût le cas dans le maternel, le nombre d'élèves du primaire devrait diminuer à l'avenir. Selon les projections, on peut s'attendre à une perte de presque 10 000 élèves (- 10 %) entre 2019-2020 et 2029-2030. Ils seraient ainsi 90 000 élèves dans le primaire en 2029-2030 alors qu'ils étaient encore 100 000 en 2019-2020.

Secondaire

Depuis 2009-2010, toujours plus d'élèves sont scolarisés dans les écoles secondaires bruxelloises. Cette croissance devrait continuer à un rythme soutenu jusqu'en 2024-2025. Ensuite, le nombre d'élèves va diminuer légèrement jusqu'en 2029-2030. Ainsi, 10 000 élèves supplémentaires (+ 10 %) sont attendus dans l'enseignement secondaire bruxellois d'ici 2024-2025. Le nombre d'élèves du secondaire passerait ainsi de 100 000 individus en 2019-2020 à 110 000 individus en 2024-2025. En 2029-2030, le nombre d'élèves du secondaire attendrait encore les 107 000 individus, soit toujours 7 000 élèves de plus qu'en 2019-2020.

6. Des besoins de places importants dans le secondaire d'ici 2025

Dans le cadre du Programme bruxellois pour l'enseignement de la Stratégie GO4Brussels 2030, le Service École de perspective.brussels a été chargé d'élaborer un outil de suivi des programmations de nouvelles places depuis 2010 dans l'enseignement fondamental (maternel et primaire) et secondaire en Région bruxelloise : le monitoring de l'offre scolaire⁵. Il s'agit de données de terrain sur les projets de création de places scolaires dans les écoles bruxelloises.

Les tableaux (6) et (7) présentent le nombre de places scolaires créées à partir de 2010 et programmées⁶ à l'horizon 2025 et 2030

dans l'enseignement fondamental et secondaire en Région de Bruxelles-Capitale⁷.

Maternel et Primaire

Entre 2009-2010 et 2019-2020, environ 22 000 places ont été créées dans l'enseignement fondamental (maternel et primaire) en Région bruxelloise. Entre 2019-2020 et 2024-2025, près de 9 400 places supplémentaires sont actuellement programmées dans des écoles fondamentales bruxelloises. Il faut y ajouter environ 4 000 places également programmées entre 2025 et 2030.

Le nombre d'élèves en âge de fréquenter le fondamental entre 2020 et 2030 (voir chapitre 3) devrait en parallèle diminuer. Les créations de places à venir dans l'enseignement fondamental ont donc deux objectifs :

- Premièrement, améliorer la qualité des infrastructures scolaires existantes et l'accueil des élèves⁸. En effet, la croissance du nombre d'élèves qui a résulté de la hausse des naissances entre 2007 et 2012 a mis sous pression les écoles fondamentales bruxelloises, avec comme conséquence une densification des sites scolaires. Couplée au vieillissement du bâti scolaire, cette augmentation du nombre d'élèves a entraîné une baisse de la qualité d'accueil des enfants (perte d'espaces collectifs au sein des écoles, sur-occupation des infrastructures scolaires, etc.).
- Deuxièmement, réduire les déficits par quartier en matière d'offre scolaire. À l'heure actuelle, les équipements scolaires de l'enseignement fondamental sont répartis de façon inéquitable sur le territoire bruxellois. D'après le Monitoring des quartiers de la Région de Bruxelles-Capitale, certains quartiers ne permettent actuellement pas de scolariser les enfants qui y habitent⁹. C'est principalement le cas dans le nord et l'ouest de la Région bruxelloise qui regroupent de nombreux quartiers avec des capacités d'accueil insuffisantes¹⁰ ou tout juste suffisantes. Les communes bruxelloises ayant les capacités d'accueil scolaire les plus faibles dans l'enseignement fondamental sont celles de Molenbeek-Saint-Jean (0,83 en maternel et en primaire, soit 83 places disponibles pour 100 enfants), Berchem-Sainte-Agathe (0,73 en primaire), Saint-Josse-ten-Noode (0,81 en maternel) et Evere (0,82 en primaire). La moyenne régionale s'élève, elle, à 1,06 places par enfant bruxellois en maternel et à 1,09 places par enfant bruxellois en primaire pour l'année scolaire 2018-2019.

De plus, dans l'optique d'une ville des courtes distances, le Plan Régional de Développement Durable (PRDD)¹¹ de la Région bruxelloise préconise que « *tout lieu et quartier devrait disposer des services de proximité (verdure, parcs, espaces publics, commerces, écoles primaires, soins de santé, maisons de quartier, sports...)* » (page 24 du PRDD 2018). Une large majorité des créations de places à venir dans le fondamental sont programmées dans des quartiers bruxellois qui sont actuellement en déficit de places scolaires (en maternel ou en primaire)¹².

6 PLACES CRÉÉES ET PROGRAMMÉES DANS L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL EN RBC, DEPUIS 2010 ET À L'HORIZON 2025 ET 2030

Enseignement fondamental					
	Places créées entre les années scolaires 2009-2010 et 2019-2020	Places programmées entre les années scolaires 2020-2021 et 2024-2025	Sous-total (horizon 2025)	Places programmées entre les années scolaires 2025-2026 et 2029-2030 (ou à une date inconnue)	Total général (horizon 2030)
FR	14 405	3 991	19 292	1 849	21 141
NL	7 642	4 467	12 109	2 142	14 251
Total	22 047	9 354	31 401	3 991	35 392

Source : Monitoring de l'offre scolaire en Région de Bruxelles-Capitale, septembre 2021 – Service École, perspective.brussels

Secondaire

Entre 2009-2010 et 2019-2020, 8 671 places ont été créées dans l'enseignement secondaire en Région bruxelloise. Plus de 12 500 places supplémentaires devraient ouvrir dans les écoles secondaires bruxelloises entre 2020 et 2025 alors que la population scolaire du secondaire augmenterait dans le même temps d'environ 10 000 unités (5). Ces chiffres montrent que, globalement, les besoins seraient rencontrés dans le secondaire d'ici 2025. Cela étant, il importe de suivre la situation pour chaque année scolaire à venir, au vu des fortes tensions rencontrées à Bruxelles dans le cadre des inscriptions en 1^{ère} année du secondaire lors de la rentrée 2021-2022.

En effet, l'enseignement secondaire en Région bruxelloise fait actuellement face à un manque criant de places à très court terme. Les reports d'ouverture de projets de création de places scolaires programmés ou en cours de réalisation expliquent partiellement ce constat. Ces reports font, entre autres, suite :

- à des difficultés dans la gestion des marchés publics (mission d'auteur de projet et marché de travaux) ;
- à des problèmes rencontrés dans l'obtention du permis d'urbanisme ;
- à des contraintes techniques et/ou financières liées au projet d'infrastructure lui-même ;
- ou encore à des retards dans les chantiers.

Au vu de la situation et des besoins non satisfaits, la création de nouvelles places dans le secondaire pour les rentrées scolaires de 2022 à 2025 est primordiale.



Précisions sur le Monitoring de l'offre scolaire

Les tableaux 6 et 7 présentent le nombre de places scolaires créées à partir de 2010 et programmées à l'horizon 2025 et à l'horizon 2030 (incluant les places dont l'année d'ouverture est inconnue), respectivement dans l'enseignement fondamental (6) et secondaire (7) en Région de Bruxelles-Capitale.

Dans les deux cas, il s'agit uniquement des projets dont le statut est considéré comme étant certain. Autrement dit, sont repris les projets de création de places dans les établissements scolaires bénéficiant de subsides publics en provenance des Communautés ou de la Région de Bruxelles-Capitale ainsi que les projets de création de places dans l'enseignement officiel subventionné faisant l'objet d'un accord de principe du Collège des Bourgmestres et Echevins ou du Conseil communal.

Les tableaux 6 et 7 incluent uniquement les créations de places dans l'enseignement (ordinaire et spécialisé) organisé ou subsidié par les communautés flamande et française, et ne tiennent donc pas compte des créations de places dans les écoles privées, européennes et internationales à Bruxelles.

7 PLACES CRÉÉES ET PROGRAMMÉES DANS L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE EN RBC, DEPUIS 2010 ET À L'HORIZON 2025 ET 2030

Enseignement secondaire					
	Places créées entre les années scolaires 2009-2010 et 2019-2020	Places programmées entre les années scolaires 2020-2021 et 2024-2025	Sous-total (horizon 2025)	Places programmées entre les années scolaires 2025-2026 et 2029-2030 (ou à une date inconnue)	Total général (horizon 2030)
FR	6 899	9 192	16 091	6 414	22 505
NL	1 772	3 445	5 217	2 648	7 865
Total	8 671	12 637	21 308	9 062	30 370

Source : Monitoring de l'offre scolaire en Région de Bruxelles-Capitale, septembre 2021 – Service École, perspective.brussels

7. Quels sont les enjeux pour la Région bruxelloise ?

La réalisation effective des projets d'infrastructures scolaires, dans les délais impartis, ainsi que l'occupation de l'ensemble des nouvelles places créées (sans diminution par ailleurs de la capacité existante) conditionnent largement l'ampleur des tensions à venir sur le territoire régional. Il convient donc absolument de mener à bien les projets de création de places programmés, en particulier dans l'enseignement secondaire. La création de nouvelles places dans le secondaire devrait permettre de rencontrer les besoins liés à la forte croissance attendue du nombre d'enfants âgés de 12 à 17 ans qui atteindrait un pic en 2025. Il convient même d'anticiper les projets de création de places dans le premier degré de l'enseignement secondaire entre 2022 et 2025 pour répondre au besoin. Par ailleurs, il serait intéressant d'analyser l'évolution de la population scolaire dans les dernières années de l'enseignement primaire en Région bruxelloise afin de mesurer l'impact à court terme sur le premier degré de l'enseignement secondaire.

Outre les besoins en création de nouvelles places, il importe également de veiller à la qualité d'accueil des élèves dans l'enseignement fondamental et secondaire. Cela passe notamment par la diminution de la densité d'occupation des bâtiments scolaires et la pérennisation des places réalisées dans l'urgence dans des structures modulaires. Les besoins de rénovation des bâtiments scolaires sont importants à Bruxelles. Ces rénovations sont nécessaires pour éviter les destructions de places scolaires et pour assurer une place d'école de qualité pour chaque enfant dans la Région de Bruxelles-Capitale.

Enfin, à l'avenir, certaines zones de la Région de Bruxelles-Capitale seront concernées par un développement immobilier important et donc une augmentation de la population qui y réside. Si le diagnostic des besoins en équipements scolaires de la zone met en avant un déficit de places scolaires, il y a lieu de programmer la création d'équipements scolaires supplémentaires. Les créations de nouvelles places scolaires dans la zone concernée permettront alors de répondre aux besoins des nouveaux ménages, et en particulier des enfants fréquentant l'enseignement fondamental dont la mobilité est plus faible.



En résumé

Les nouvelles projections de population scolaire de l'IBSA laissent présager, d'ici 2029-2030, des évolutions différentes selon les niveaux d'enseignement envisagés :

- Depuis 2016-2017, le nombre d'élèves scolarisés dans l'enseignement maternel bruxellois diminue. Le nombre d'élèves du maternel devrait continuer à diminuer à l'avenir. Il passerait de 57 000 élèves en 2019-2020 à 52 000 élèves en 2024-2025, et devrait rester autour des 52 000 élèves en 2029-2030. La diminution du nombre d'élèves en maternel est une conséquence directe de la diminution du nombre de naissances en RBC, entamée en 2014.
- De 2019-2020 à 2029-2030, le nombre d'élèves du primaire devrait diminuer de près de 10 000 individus. C'est ici aussi la conséquence de la diminution du nombre de naissances entamée en 2014.
- Le nombre d'élèves du secondaire en RBC devrait quant à lui fortement augmenter (+10 000 élèves) entre 2019-2020 et 2024-2025. C'est une conséquence du boom démographique de 2007-2012 et de la hausse des naissances qui l'a accompagné. Ainsi, en 2024-2025, près de 110 000 élèves devraient être scolarisés dans le secondaire. Par la suite, leur nombre devrait légèrement diminuer pour atteindre les 107 000 élèves en 2029-2030.

Les créations de places scolaires programmées selon le *Monitoring de l'offre scolaire* du Service École de perspective.brussels devraient permettre de rencontrer globalement les besoins dans le fondamental en Région bruxelloise d'ici 2025. La situation dans le secondaire est plus préoccupante et nécessite une vigilance accrue lors des prochaines rentrées scolaires, au vu du manque criant de places actuellement à Bruxelles. Dans ce contexte, il est nécessaire d'anticiper les créations de nouvelles places dans le premier degré de l'enseignement secondaire dans les années à venir, afin de répondre au besoin de places scolaires à court terme en Région bruxelloise. La réalisation effective des projets d'infrastructures scolaires, dans les délais impartis, ainsi que l'occupation de l'ensemble des nouvelles places créées (sans diminution par ailleurs de l'offre scolaire existante) sont primordiaux. Elles conditionnent largement l'ampleur des tensions à venir sur le territoire régional.

Annexe 1 :

5 BIS : ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ÉLÈVES SCOLARISÉS EN RÉGION BRUXELLOISE EN 2019-2020 (OBSERVATIONS), 2024-2025 ET 2029-2030 (PROJECTIONS), PAR NIVEAU D'ENSEIGNEMENT

		2019-2020 (observation)	2024-2025 (projection)	évolution absolue et relative (24-25 - 19-20)	2029-2030 (projection)	évolution absolue et relative (29-30 - 19-20)
Maternel	Internes	52 610	47 321		47 021	
	Entrants	4 744	5 113		5 113	
	Total scolarisés en RBC	57 354	52 434	-4 920 (-9 %)	52 134	-5 220 (-9 %)
Primaire	Internes	89 329	86 143		79 121	
	Entrants	10 988	11 494		11 494	
	Total scolarisés en RBC	100 317	97 637	-2 680 (-3 %)	90 615	-9 702 (-10 %)
Secondaire	Internes	81 349	90 885		88 481	
	Entrants	19 196	19 351		19 351	
	Total scolarisés en RBC	100 545	110 236	9 691 (+10 %)	107 832	7 287 (+7 %)

Source : IBSA, Communauté française, Communauté flamande

Annexe 2 : Projections de population scolaire bruxelloise par communauté

La répartition des projections de population scolaire bruxelloise par communauté est donnée à titre informatif pour l'année scolaire 2024-2025 et 2029-2030 (8). Une clé de répartition par communauté (telle qu'observée en 2019-2020) a été appliquée au nombre projeté d'enfants bruxellois scolarisés en RBC (les internes) en 2024-2025 et en 2029-2030. Le nombre constant d'entrants projeté, répartis selon le niveau et la communauté (sur base du maximum observé au cours des 5 dernières années), a ensuite été ajouté pour obtenir une projection de la population scolaire bruxelloise répartie par communauté, en 2024-2025 et en 2029-2030. Ce modèle fait l'hypothèse forte d'un maintien de la répartition entre communauté de la population scolaire bruxelloise.

8 ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ÉLÈVES SCOLARISÉS EN RÉGION BRUXELLOISE EN 2019-2020 (OBSERVATIONS), 2024-2025 ET 2029-2030 (PROJECTIONS), PAR NIVEAU D'ENSEIGNEMENT ET PAR COMMUNAUTÉ

	2019-2020 (observation)			2024-2025 (projection)			2029-2030 (projection)		
	FWB	VG	Total	FWB	VG	Total	FWB	VG	Total
Maternel	43 064	14 290	57 354	39 450	12 984	52 434	39 225	12 909	52 134
Primaire	80 451	19 866	100 317	78 350	19 287	97 637	72 697	17 918	90 615
Secondaire	84 751	15 794	100 545	92 961	17 275	110 236	90 886	16 946	107 832

Source : IBSA, Communauté française, Communauté flamande

Bibliographie

- BUREAU FÉDÉRAL DU PLAN, STATBEL, 2021. *Perspectives démographiques 2020-2070*, Bureau Fédéral du Plan, STATBEL, janvier 2021.
- IBSA. HERMIA J.-P., 2021. *Baromètre démographique 2021 de la Région de Bruxelles-Capitale*, Focus de l'IBSA n°46.
- IBSA. DEHAIBE X., 2010. *Impact de l'essor démographique sur la population scolaire en Région de Bruxelles-Capitale*, Cahiers de l'IBSA n°2.
- IBSA. DEHAIBE X., DUSSART C., VAN LAETHEM M., 2017. *Projections de la population scolaire bruxelloise à l'horizon 2025*, Cahiers de l'IBSA n°7.

Notes

1. Enseignement ordinaire et spécialisé.
2. 1 279 sortants en maternel, 2 230 en primaire et 5 217 en secondaire.
3. La population scolaire et la population démographique sont toutes les deux mesurées au 1^{er} janvier de l'année scolaire : Pour l'année scolaire 2019-2020, la mesure est faite au 1^{er} janvier 2020.
4. Le détail des projections avec la distinction internes et entrants est disponible en [annexe I](#).
5. Pour en savoir plus, voir également [le site web de beecole.brussels](#) et plus particulièrement la boîte à outils « [Toolbox école](#) » qui met à disposition des porteurs de projets d'infrastructures scolaires une série d'informations concernant, entre autres, les besoins en création de places dans l'enseignement fondamental et secondaire en Région bruxelloise.
6. Les « places créées » comptabilisent le nombre de nouvelles places scolaires effectivement réalisées et ouvertes aux inscriptions entre 2010 et l'instant présent (correspondant à l'année scolaire 2019-2020 dans le présent Focus). Les « places programmées » comptabilisent quant à elles le nombre de nouvelles places qu'il est prévu de réaliser dans le futur, à l'horizon 2025 ou 2030.
7. Ces tableaux incluent également les places programmées dont la date d'ouverture était inconnue au moment de la réalisation du tableau.
8. Afin d'évaluer la qualité des infrastructures scolaires et d'identifier les améliorations à apporter, le Service École de perspective.brussels a publié un guide « Mon école, un espace de qualité » à l'attention des écoles de l'enseignement fondamental. Le guide est téléchargeable sur le site web de beecole.brussels via le lien suivant : https://beecole.brussels/sites/default/files/documents/mon_ecole_un_espace_qualite_0.pdf
9. Selon les indicateurs de capacité d'accueil scolaire relative du territoire (en maternel et en primaire) pour l'année scolaire 2018-2019, disponibles [sur le site web du Monitoring des quartiers de la Région de Bruxelles-Capitale, dans le thème « enseignement »](#).
10. En particulier les quartiers « Gare de l'Ouest » (0,13 en maternel et 0,10 en primaire) et « Korenbeek » (0,22 en maternel et 0,29 en primaire).
11. Le PRDD a été approuvé en juillet 2018 par le Gouvernement bruxellois et est téléchargeable sur le site de perspective.brussels via le lien suivant : https://perspective.brussels/sites/default/files/documents/prdd_2018_fr.pdf.
12. Des créations de places dans le fondamental sont entre autres prévues d'ici 2030 dans des quartiers en déficit de places (en 2018-2019) tels que les quartiers « Bizet - Roue- Ceria » (à Anderlecht), « Houba » (à cheval sur les communes de Bruxelles-Ville et de Jette), « Quartier Maritime » (à cheval sur les communes de Molenbeek-Saint-Jean et de Bruxelles-Ville), « Quartier Brabant » (à cheval sur les communes de Bruxelles-Ville, de Saint-Josse-ten-Noode et de Schaerbeek) ou encore « Gare de l'Ouest » (à Molenbeek-Saint-Jean).

COORDINATION SCIENTIFIQUE

Astrid Romain

COMITÉ DE LECTURE

Xavier Dehaibe, Julie Lumen

ÉDITEUR RESPONSABLE

Antoine De Borman - Perspective

©2021 Région de Bruxelles-Capitale. Tous droits réservés.